

Programme de travail provisoire annoté

Le **Règlement intérieur** est disponible en ligne à l'adresse :
<https://www.ramsar.org/fr/document/reglement-interieur-ramsar-cop13>.

Lundi 23 mai 2022

08:15 – 09:30 Réunions régionales

(Tout au long de la semaine, les réunions régionales se tiendront dans les salles suivantes : Amériques - Red List A ; Afrique - Red List B ; Asie et Océanie - Think Tank A ; Europe – Think Tank B).

09:45 – 11:00 Réunion du Groupe de travail sur la gestion

- Aperçu du progrès dans le processus de recrutement du Secrétaire général
- Progrès des activités liées au GEST
- Rapport sur le Groupe de surveillance des activités de CESP

Le Groupe de travail sur la gestion discutera des questions mentionnées ci-dessus en préparation des points 7.1, 25 et 26, et 17 de l'ordre du jour, respectivement. Le Président du Groupe de travail sur la gestion présentera au Comité permanent le rapport de son groupe de travail, l'accompagnant de recommandations sur les questions mentionnées ci-dessus, dans le cadre du point 7.2 de l'ordre du jour, Rapport du Groupe de travail sur la gestion.

11:00 – 13:00 Réunion du Groupe de travail sur l'examen du Plan stratégique de la Convention de Ramsar

Le groupe de travail discutera de sa tâche et de son mandat, conformément à la Décision SC59-20 et au projet de résolution figurant dans le document SC59/2022 Doc.10 Rev.1, en préparation de la présentation de ce document par le Président du Groupe de travail dans le cadre du point 10 de l'ordre du jour.

13:30 – 15:00 Réunion du Sous-groupe sur la COP14

- Mise à jour sur le processus préparatoire
- Projet de rapport au SC59
- Séance à huis clos sur les prix Ramsar

Le Sous-groupe sur la COP14 examinera l'état actuel des dispositions relatives à la COP14, en vue de préparer un rapport à l'intention du Comité permanent au titre du point 20.1 de l'ordre du jour, Rapport du Sous-groupe sur la COP14. Le Sous-groupe examinera également les nominations pour les

prix Ramsar afin de faire rapport au Comité en séance à huis clos au titre du point 20.3 de l'ordre du jour, les prix Ramsar pour la conservation des zones humides.

15:00 – 18:00 Réunion du Sous-groupe sur les finances

- Rapport sur les questions financières pour 2019-2021 et 2022, y compris les états financiers vérifiés pour 2021
- État des contributions annuelles
- Scénarios budgétaires pour 2023-2025 et projet de résolution sur les questions financières et budgétaires
- Incidences financières éventuelles des projets de résolutions

Le Secrétariat présentera les questions financières. Le Sous-groupe discutera des différentes questions afin que le Président du Sous-groupe puisse faire rapport au Comité permanent dans le cadre du point 8 de l'ordre du jour, Questions financières et budgétaires.

Mardi 24 mai 2022

08:15 – 09:30 Réunions régionales

10:00 – 13:00 Séance plénière du Comité permanent

1. Allocutions d'ouverture
 - 1.1 Président du Comité permanent (Émirats arabes unis)
 - 1.2 Directeur général de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
 - 1.3 Organisations internationales partenaires
 - 1.4 Secrétaire générale de la Convention
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire (SC59/2022 Doc.2 Rev.1)
3. Adoption du programme de travail provisoire (SC59/2022 Doc.3 Rev.1)
4. Admission des observateurs (SC59/2022 Doc.4)
5. Rapport du Comité exécutif et du Président du Comité permanent
7. Questions du Groupe de travail sur la gestion et du Comité de sélection
 - 7.1 Rapport du Président du Comité de sélection sur le recrutement du prochain Secrétaire Général
 - 7.2 Rapport du Groupe de travail sur la gestion
6. Rapport de la Secrétaire générale

La Secrétaire générale présentera son rapport, qui mettra en valeur les travaux du Secrétariat réalisés entre avril 2019 et février 2022.

Processus d'examen des projets de résolutions

Le Président expliquera le processus d'examen des projets de résolution soumis par les Parties contractantes et les Groupes de travail et préparés par le Secrétariat et le Groupe d'évaluation scientifique et technique, conformément au Règlement intérieur (Article 34 Propositions et amendements aux propositions, Article 36 Retrait de propositions ou de motions, Article 37 Réexamen de propositions, Article 42 Amendement à une proposition, et Article 43 Ordre du vote sur les amendements à une proposition).

Les interventions des Parties contractantes sur les amendements apportés aux projets de résolution doivent être communiquées au Secrétariat, à l'adresse scinterventions@ramsar.org.

Les propositions faites par des observateurs (Parties non contractantes) ne peuvent être mises aux voix que si elles sont appuyées par une Partie contractante (règle 7.5).

10. Rapport du Groupe de travail sur l'examen du Plan stratégique * ¹

21. Initiatives régionales Ramsar

21.2 Rapport du Secrétariat sur les Initiatives régionales Ramsar

Le Secrétariat présentera son rapport sur les Initiatives régionales Ramsar (IRR), figurant dans le document SC59/2022 Doc.21.2, notamment la proposition d'un nouveau modèle pour les rapports IRR, la proposition d'une nouvelle IRR en Afrique australe et l'examen des résolutions et décisions pertinentes.

21.1 Projet de résolution sur les Initiatives régionales Ramsar 2022-2024 *

Le Président du Groupe de travail sur les Initiatives régionales Ramsar présentera le rapport de leurs travaux ainsi qu'un projet de résolution sur les IRR pour la période 2022-2024.

24.9 Projet de résolution proposé sur les Initiatives régionales Ramsar – Les fondamentaux (Présenté par la Suède) *

24.10 Projet de résolution proposé sur les Initiatives régionales Ramsar – COP14-COP15 (Présenté par la Suède) *

24.11 Projet de résolution proposé sur les Initiatives régionales Ramsar – Traitement des anciennes décisions (Présenté par la Suède) *

La Suède présentera ses trois projets de résolution en lien avec les IRR. Elle propose que ces projets soient examinés par le Comité permanent en même temps que les documents du point 21 de l'ordre du jour, ceci afin d'adopter une approche harmonisée pour les débats sur les IRR.

¹ *Les documents présentés dans le cadre des points de l'ordre du jour marqués d'un astérisque comprennent chacun un projet de résolution.

24. Projets de résolutions soumis par les Parties contractantes *
- 24.3 Projet de résolution sur : « Créer des indicateurs juridiques pour mesurer l'effectivité de la Convention de Ramsar » (Présenté par le Burkina Faso)
- 24.17 Projet de résolution proposé – Rédaction des documents et négociations préparatoires en ligne (Présenté par la Suède)
- 24.18 Proposition de projet de résolution – Comment structurer, rédiger et traiter les documents et messages de la Convention (Présenté par la Suède)

Des projets de résolution seront présentés par les auteurs des propositions au titre de ces trois points de l'ordre du jour, pour examen par le Comité permanent.

Mercredi 25 mai 2022

08:15 – 09:30 Réunions régionales

10:00 – 13:00 Séance plénière du Comité permanent

20. Préparatifs de la 14^e Session de la Conférence des Parties

20.1 Rapport du Sous-groupe sur la COP14

20.2 Rapport du Secrétariat sur la COP14

Le Sous-groupe et le Secrétariat feront rapport sur l'état d'avancement des dispositions prises en vue de la COP14, afin que le Comité permanent puisse confirmer ces dispositions et que les Parties en soient informées.

11. Rapport du Groupe de travail sur l'efficacité *

Le Président du Groupe de travail sur l'efficacité rendra compte de ses travaux réalisés depuis la COP13 et présentera son projet de résolution, qui vise à améliorer l'efficacité de la gouvernance de la Convention. Il convient de noter que le contenu de ce projet de résolution pourrait également s'appliquer à certaines parties d'autres projets de résolution.

25. Rapport du Président du Groupe d'évaluation scientifique et technique

Le Président du Groupe d'évaluation scientifique et technique présentera son rapport, portant sur les travaux du Groupe, ainsi que le point 26 de l'ordre du jour, Projet de résolution sur l'application future des aspects scientifiques et techniques de la Convention.

26. Projet de résolution sur l'application future des aspects scientifiques et techniques de la Convention pour 2023-2025 (Présenté par le Groupe d'évaluation scientifique et technique) *

24. Projets de résolutions soumis par les Parties contractantes (suite) *

24.14 Proposition de projet de résolution – Les travaux scientifiques et techniques de la Convention de Ramsar - Principes de base (Présenté par la Suède)

24.15 Proposition de projet de résolution – Les organes scientifiques et techniques de la Convention de Ramsar entre la COP14 et la COP15 (Présenté par la Suède)

Le Président du GEST présentera un projet de résolution sur la mise en œuvre des aspects scientifiques et techniques de la Convention. En vue d'adopter une approche harmonisée, il a été proposé que les points 24.14 et 24.15 de l'ordre du jour soient examinés en parallèle du point 26, étant donné que leurs sujets sont identiques ou se recoupent.

15. Rôles et responsabilités du Comité permanent *

Le Secrétariat présentera brièvement le document et le projet de résolution qu'il contient, qui vise à mettre à jour les orientations existantes sur les rôles et responsabilités du Comité permanent.

24. Projets de résolutions soumis par les Parties contractantes (suite) *

24.1 Projet de résolution sur la protection, la gestion et la restauration des zones humides en tant que solutions fondées sur la nature pour faire face à la crise climatique (Présenté par l'Espagne)

Ce projet de résolution sera présenté par son auteur, pour approbation, en vue d'être transmis à la COP14 pour examen.

13:00 Séance à huis clos: Réunion du Comité de sélection sur le recrutement du prochain Secrétaire Général

La réunion du Comité de sélection sur le recrutement du prochain Secrétaire Général se tiendra à huis clos.

15:00 – 19:00 Séance plénière du Comité permanent

23. Mise à jour sur l'état des sites inscrits sur la Liste des zones humides d'importance internationale *

Le Secrétariat présentera son rapport sur l'état des sites Ramsar et demandera conseil au Comité permanent.

24. Projets de résolutions soumis par les Parties contractantes (suite) *

24.2 Projet de résolution sur la révision des critères Ramsar, et déclassement des sites inscrits sur la liste Ramsar situés sur des territoires non reconnus au niveau onusien, faisant partie du territoire du pays soumissionnaire (Présenté par l'Algérie)

24.4 Projet de résolution sur les orientations en matière de conservation et de gestion des petites zones humides (Présenté par la République populaire de Chine, coparrainé par la République de Corée)

24.5 Projet de résolution sur l'intégration de la conservation et de la restauration des zones humides dans la stratégie nationale de développement durable (Présenté par la Chine)

24.6 Projet de résolution sur l'éducation aux zones humides dans le secteur de l'enseignement officiel (Présenté par la Chine et la République de Corée)

24.7 Projet de résolution sur les prix Ramsar pour les zones humides (Présenté par la Suède)

Pour ces points de l'ordre du jour, les projets de résolution des documents seront présentés par leurs auteurs, pour approbation, en vue d'être transmis à la COP14 pour examen.

14. Rapport du Groupe de travail sur le statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies

Le Groupe de travail informera le Comité permanent de l'état actuel des discussions.

Rapport sur les progrès des groupes de contact

Le Président demandera aux Présidents des groupes de contact de présenter un bref compte rendu sur l'avancement de leurs travaux.

Jeudi 26 mai 2022

08:15 – 09:30 Réunions régionales

10:00 – 13:00 Séance plénière du Comité permanent

8. Questions financières et budgétaires

8.1 Rapport sur les questions financières pour 2019-2021 et 2022, y compris les états financiers vérifiés pour 2021

8.2 État des contributions annuelles

8.3 Scénarios budgétaires pour 2023-2025 et projet de résolution sur les questions financières et budgétaires *

8.4 Incidences financières éventuelles des projets de résolutions

Le Président du Sous-groupe sur les finances présentera le rapport de ce Sous-groupe, en émettant des recommandations sur les questions financières pour examen par le Comité permanent, à transmettre à la COP14 pour approbation.

24. Projets de résolutions soumis par les Parties contractantes (suite) *

24.16 Projet de résolution sur l'établissement du Centre international des mangroves dans le cadre de la Convention de Ramsar (Présenté par la Chine, coparrainé par l'Australie, le Cambodge (soutien du Correspondant national gouvernemental mais en attente de l'autorisation du ministre), et Madagascar)

24.13 Projet de résolution sur Estimations des populations d'oiseaux d'eau pour soutenir les inscriptions de Sites Ramsar nouveaux et existants selon le Critère 6 de Ramsar - utilisation de nouvelles estimations (Présenté par l'Australie, en consultation avec le Président du Groupe d'évaluation scientifique et technique)

Pour ces points de l'ordre du jour, les projets de résolution des documents seront présentés par leurs auteurs, pour approbation, en vue d'être transmis à la COP14 pour examen.

13:30 – 15:00 Séance plénière à huis clos du Comité permanent

22. Rapport des coprésidents du Comité consultatif indépendant sur le label Ville des Zones Humides accréditée

Le Comité permanent se réunira à huis clos pour étudier les recommandations du Comité consultatif indépendant.

15:00 – 19:00 Séance plénière du Comité permanent

22. Rapport des coprésidents du Comité consultatif indépendant sur le label Ville des Zones Humides accréditée (suite en session ouverte)

Après les discussions à huis clos en lien avec ce point de l'ordre du jour, le sujet pourra faire l'objet de discussions publiques pour que le Président fasse rapport en séance plénière.

Le Président présentera le rapport du Comité consultatif indépendant en séance plénière et communiquera la décision du Comité permanent à ce sujet.

24. Projets de résolutions soumis par les Parties contractantes (suite) *
- 24.8 Projet de résolution sur la mise à jour du label Ville des Zones Humides accréditée par la Convention de Ramsar (Soumis par la République de Corée, la Tunisie, l'Autriche et la Chine) *
- 24.12 Projet de résolution sur le renforcement des liens Ramsar avec la jeunesse (Présenté par l'Australie et le Costa Rica)

Pour ces points de l'ordre du jour, les projets de résolution des documents seront présentés par leurs auteurs, pour approbation, en vue d'être transmis à la COP14 pour examen.

12. Examen du Règlement intérieur

Le Secrétariat présentera le document pour ce point de l'ordre du jour et demandera des commentaires en vue de sa révision.

13. Examen de toutes les résolutions et décisions précédentes * (documents SC59 Doc.13.1, SC59 Doc.13.2, SC59 Doc.13.3)

Le Secrétariat présentera les trois documents de ce point de l'ordre du jour, comme cela a été demandé par la COP et le Comité permanent, pour approbation, en vue d'être transmis à la COP14 pour examen.

17. Communication, renforcement des capacités, éducation, sensibilisation et participation (CESP)
- 17.1 Rapport du Président du Groupe de surveillance des activités de CESP *

Le Président du Groupe de surveillance des activités CESP présentera le rapport du groupe ainsi qu'un projet de résolution proposant une nouvelle approche des activités CESP.

16. Renforcer la visibilité de la Convention et les synergies avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement et institutions internationales *

Le Secrétariat présentera son rapport sur ce sujet, à titre informatif, ainsi qu'un projet de résolution pour examen, à transmettre à la COP14.

18. Plan de travail du Secrétariat pour 2022

Le Secrétariat présentera sa proposition de plan de travail pour 2022, pour approbation par le Comité permanent.

9. Problèmes urgents d'utilisation rationnelle des zones humides devant recevoir une attention accrue : Meilleures pratiques d'élaboration des inventaires des zones humides

Le Secrétariat rendra compte de l'avancement des travaux à ce sujet et demandera conseil au Comité permanent quant à la poursuite de ces travaux.

27. Examen de la demande de l'Ukraine au sujet de la suspension des opérations de la Convention sur les zones humides concernant la Fédération de Russie

Une demande sera présentée par l'Ukraine.

Rapport sur les progrès des groupes de contact, si nécessaire

Le Président demandera aux Présidents des groupes de contact de présenter un bref compte rendu sur leurs progrès.

Vendredi 27 mai 2022

08:15 – 09:30 Réunions régionales

10:00 – 13:00 Séance plénière du Comité permanent

20.3 Les prix Ramsar pour la conservation des zones humides (séance à huis clos)

17. Communication, renforcement des capacités, éducation, sensibilisation et participation (CESP) (suite)

17.2 Rapport du Secrétariat sur la Journée mondiale des zones humides

17.3 Application de la Résolution XIII.1 sur la Journée mondiale des zones humides (proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies)

Le Secrétariat rendra compte des activités organisées à l'occasion de la JMZH en 2022 et de la mise en œuvre de la Résolution XIII.1.

20. Préparatifs de la 14^e Session de la Conférence des Parties (suite)

20.3 Les prix Ramsar pour la conservation des zones humides (suite en session ouverte)

Le Président annoncera les lauréats des prix Ramsar sélectionnés au cours de la séance à huis clos.

15:00 – 19:00 Séance plénière du Comité permanent

19. Gestion des demandes de données

Le Secrétariat présentera le bref rapport qu'il a préparé et demandera des orientations sur la publication des données au Comité permanent.

28. Dates et lieux des 60^e et 61^e réunions du Comité permanent

Le Secrétariat prendra note des dates des 60^e et 61^e réunions du Comité permanent, qui auront lieu en marge de la COP14.

29. Adoption du rapport de la réunion

Le rapport de la réunion sera présenté pour approbation.

30. Divers

31. Remarques de clôture